

de céder lâchement devant la volonté anglaise, qui vient de faire des concessions qui compromettent encore davantage l'avenir religieux et national de notre race impossible. C'est trop attendre de notre générosité. Nous acceptons le projet qui nous est imposé, c'est déjà beau-coup, c'est déjà trop.

LE PIONNIER.

Si l'on allait, lecteur, vous donner la vraie physiologie du *Pionnier* de Sherbrooke, en seriez-vous plus avancé dans le débat que ce journal a bien voulu ouvrir à propos de l'opinion du pape Pie VII sur les écoles communes, avant de clore ce débat, nous allions marcher sur les brisées du *Pionnier*, en disant que le titre de ce journal est anglais (le nôtre est dans le goût français, quoiqu'il en dise), malgré le gros rat traditionnel que dans notre pieux chauvinisme nous voulons prendre pour un castor, que le nom d'un de ses rédacteurs sonne à peu près comme Kavanagh, que les anglicismes y fourmillent, qu'il est écrit en plat jersiais à l'usage de nos nationaux des cantons de l'Est; si nous allions nous laisser entraîner aux procédés qu'il emploie à l'égard de notre journal, nous aurions vraiment de quoi glaner dans le *Pionnier*, qui deviendrait un document très cocasse et très instructif en même temps? Mais où en serait le mérite? C'est si facile! Et en quoi le lecteur serait-il plus convaincu, plus éclairé sur cette grave question de l'enseignement religieux dans les écoles, et de la façon libérale dont un pape entendait cet enseignement? Et d'ailleurs tout ce que nous pourrions en dire ne nous attirerait que des injures, et c'est un terrain, le *Pionnier* aura beau faire, sur lequel nous ne voulons pas nous laisser entraîner.

Maintenant, pour clore le débat, nous allons poser les questions d'histoire suivantes aux écrivains du *Pionnier*:

Le pape Pie VII ne s'est-il pas appelé Barnabé Louis Chiaramonti?

Est-ce que Barnabé Louis Chiaramonti n'a pas été fait cardinal et évêque d'Imola?

Est-ce qu'il n'a pas publié, étant cardinal et évêque, une *homélie*, qui est le "monument de paix et de sagesse" dont nous parlions dans notre avant dernier numéro?

Sur ce, messieurs du *Pionnier*, que Dieu vous ait en sa sainte et digne garde.

MANUFACTURES À QUÉBEC.

On nous prie de publier la traduction suivante, d'une correspondance qui a paru le 5 de ce mois dans le *Morning Chronicle*, signée "Entreprise":

Je remarque dans les journaux de Québec, qu'une assemblée de négociants influents de cette ville a eu lieu dans les salles du Bureau de Commerce, le 20 du mois dernier. Le but de cette assemblée était de former une compagnie de vapeurs destinés à naviguer entre Québec et les provinces d'en bas. Cette entreprise est recommandable, et devra, indubitablement, tendre à accroître le commerce et la fortune de quelques négociants de Québec. Pour ma part, je souhaite tout le succès possible à ceux qui en ont pris l'initiative, parce que je suis convaincu que, engagé comme je le suis dans les affaires, j'en retirerai quelque bénéfice. Mais, tout en reconnaissant la nécessité de maintenir et alimenter nos relations commerciales avec les provinces maritimes, je ne puis que regretter de voir combien nos capitalistes perdent de vue la véritable situation des affaires à Québec. — Est-ce que ce plan pour établir une communication efficace avec nos provinces-sœurs a tellement de l'importance qu'il faille oublier qu'il y a ici un autre champ pour l'homme d'affaires énergique et entreprenant? En réfléchissant un peu sur la question nous venons à la conclusion que tant que l'on ne donnera pas à Québec aux manufactures de toute sorte tout l'encouragement et l'impulsion qu'il convient, les projets purement de commerce n'atteindront pas au résultat qu'on veut bien espérer. Grâce au développement qu'ont pris les manufactures à Montréal et les facilités pour obtenir là à meilleur marché les marchandises dont ont besoin les provinces d'en bas, le commerce, dans lequel on se propose d'engager les vapeurs, se dirige le plus vers l'Ouest.

Je serais chagrin, M. le rédacteur, de blesser les sentiments des hommes appartenant à la classe mercantile de cette bonne et vieille ville, mais, quand je vois la lenteur avec laquelle les choses se font ici, quand je compare l'esprit d'entreprise des autres villes au nôtre, je me sens vraiment humilié. Pourtant nous ne manquons pas de capitaux, et il y en a assez dans Québec pour fonder plusieurs grandes industries. On me permettra de demander si la formation

de la présente compagnie de vapeurs, devra, en aucune façon, tendre à soulager la condition des classes laborieuses. Nous sentons évidemment que nous avons besoin de mieux que cela; quelque chose qui puisse donner de l'ouvrage à nos ouvriers désœuvrés et les empêcher d'émigrer, comme il le font tous les jours, chez nos voisins industriels et prospères. Nous sentons que nous avons besoin d'attirer et retenir l'intelligent étranger en quête d'ouvrage; de tendre à faire jouir notre population de toute le confort et la prospérité dont elle a besoin. J'affirme donc que tant que l'on n'établira pas des fabriques pour employer les classes pauvres de notre population, nous devons nous attendre à voir le paupérisme s'étendre sans cesse, et Québec tomber au rang de ses endroits où se fait un commerce purement local. L'opinion que j'exprime franchement n'est pas seulement la mienne, mais aussi celle d'un grand nombre de personnes appartenant à d'autres villes du Canada, infiniment plus avancées que nous en commerce et en industrie. Qu'il me soit permis de citer ce que j'ai lu dans un des derniers numéros du *Montréal Gazette*: "Les négociants de Québec, pour parler sans ambage, n'ont eu qu'une idée fixe depuis le commencement du siècle, celle du commerce des bois, et ont suivi, avec bonheur, la même trace pendant cette longue période tellement satisfaisants des bénéfices de ce grand produit, qu'il semble qu'ils aient oublié qu'il y avait en Canada d'autres objets aussi profitables que les bois et les navires."

Malgré les rivalités de notre cité-sœur, nous ne pouvons que reconnaître que l'opinion formulée plus haut est bien fondée, et que la leçon profiterait à nos marchands et capitalistes si leurs vues dans les questions de commerce et d'industrie étaient plus larges.

ROND NATIONAL.

"BAL COSTUME DU MARDI GRAS."

Mardi dernier plus de 2000 spectateurs étaient réunis au rond de M. Dorval pour assister au bal costume du Mardi-Gras.

A part l'intermède, tout le programme était la répétition de la soirée de la semaine dernière. C'est assez dire que nous n'avons qu'à répéter nos plus vives félicitations à nos aimables patineurs, à M. Landry, à M. Jones, à M. Georges Châteauevert surtout dont les émouvantes évolutions sur le patin tiennent du prodige.

Il ne faut pas oublier non plus la course entre le mulet et le poney conduit par le gracieux enfant de M. Dorval.

L'intermède de la soirée était tout simplement une des pièces les plus agréables du répertoire de ces noirs et gais ménestrels qui viennent tous les ans amuser notre pauvre Québec. Hâtons-nous de dire aussi que notre troupe québécoise est en mesure de lutter avec avantage contre toutes ces troupes étrangères. Nous regrettons de ne pouvoir citer des noms; les nous, par exemple, de ceux qui ont imité "L'oiseau moqueur" et "les Echos Tyroliens." Pourrait-on nous dit que ce dernier morceau a été chanté par M. Châteauevert. C'était réellement parfait.

Certes nous devons beaucoup de reconnaissance aux joyeux patineurs qui nous ont procuré un si délicieux temps de carnaval, et nous les remercions sincèrement et de leurs sacrifices et de leurs généreux efforts, mais nous serions injustes en même temps si nous n'offrions pas tous nos remerciements à M. Dorval pour tous les troubles qu'il s'est donnés, et pour l'intelligence avec laquelle il a su tout conduire, tout diriger, tout faire réussir. Et le meilleur moyen suivant nous de lui témoigner notre haute satisfaction serait de donner tout l'encouragement possible au magnifique "Rond National."

BUREAU DE POLICE

(Devant le juge Maguire.)

LUNDI 3 MARS.

Dans le cours de la semaine les personnes suivantes ont été traduites devant le Juge susdit.

Jean Bte. Blais et Napoléon Giroux, accusés de Larcin, ont été incarcérés depuis le deux du courant pendant que leur enquête se poursuit au Bureau de Police. L'enquête n'est pas encore terminée.

Joseph Cadorette accusé d'avoir mis le feu à son bateau à vapeur, il y a une couple d'années, est aussi incarcéré en attendant l'issue de l'enquête contre lui.

Les nommés Vizina, et M. Laughlin (amenés devant le tribunal, en contrevention à l'acte de Tempérance, pour avoir vendu de la boisson sans licence, subissent leur procès et sont acquittés faute de preuves.

Comité de Secours.

Nous voyons avec plaisir que le Comité Général de secours a, dans sa dernière séance, modifié son rapport concernant les propriétaires de manière à leur permettre pour ceux qui résident dans St. Sauveur, l'érection de bâtisses en bois pourvu qu'elles soient entourées en brique et couvertes en matériaux incombustibles.

Nous voyons aussi que par un amendement de M. Rhéaume, une somme \$25 sera donnée immédiatement à chaque propriétaire afin de se procurer des matériaux.

Pendant que notre représentant dort, ou s'étudie à trouver les moyens le moins compromettant de blaguer les rouges et les bleus et se faire réélire si c'est possible c'est M. Rhéaume qui se charge de défendre les intérêts des incendiés. Comment trouvez-vous cela électeurs de St. Roch et de St. Sauveur?

REVE D'UN TAILLEUR.

Un tailleur, étant tombé dangereusement malade, eut un rêve extraordinaire.

Il voyait flotter dans les airs un drapeau d'une grandeur immense, composé de tous les morceaux de différentes étoffes, qu'il avait mis de côté.

L'ange de la mort portait ce drapeau d'une main, et de l'autre il déchargeait plusieurs coups de massue de fer.

Le tailleur, à son réveil, fit vœu d'être plus fidèle à son devoir en ce cas qu'il guérit. Il ne tarda pas à recouvrer la santé.

Comme il se défiait de lui-même, il recommanda à un de ses garçons de le faire ressouvenir du drapeau toutes les fois qu'il taillerait un habit.

Notre tailleur, pendant quelque temps, fut assez docile à la voix de son garçon; mais un comte l'ayant envoyé chercher pour lui faire un habit d'une étoffe très-riche, sa vertu, mise à une épreuve trop forte, fit enfin naufrage. En vain son garçon voulut, à plusieurs reprises, lui rappeler ce drapeau: "Tu m'ennuies, avec ton drapeau, lui dit le tailleur; il n'y avait point d'étoffe comme celle-ci dans celui que j'ai vu en songe."

COMBUSTION SPONTANÉE.— Un cas authentique de combustion spontanée s'est produit, la semaine dernière à Columbus, à quarante milles au sud d'Indianapolis. Andrew Note, Allemand d'origine, grand buveur de whiskey, a été trouvé mort dans son atelier ayant les lèvres et les joues entièrement brûlées, et laissant voir la langue carbonisée dans une affreuse cavité. Le nez était aussi brûlé, comme par une flamme sortie des narines, et ses vêtements étaient encore en feu. Il n'y avait pas d'autres marques de brûlures sur le corps. On suppose que ce malheureux aura flambé comme un punch en voulant allumer un sigare.

CONSEILS AUX JEUNES GENS.— Bannissez de votre langage les paroles profanes, qui indiquent toujours de la vulgarité et s'enracinent dans les habitudes comme le chien-dent dans un sol négligé. Ce vice ne peut vous susciter que mille embarras et vous dégrader à vos propres yeux. En société, vous vous trouvez mal à l'aise et parfois il vous échappera quelques mots que ne voudriez pour rien au monde avoir bronçés. Soyez convenables dans vos paroles, francs, honnêtes et généreux dans vos actions, et vos familles, vos amis et votre pays n'auront qu'à se féliciter de vous avoir au milieu d'eux.

— Le supplice du fouet vient d'être infligé à Toronto à un soldat du 17^e régiment. La sentence de la cour martiale avait ordonné 50 coups de fouet; mais au 42^e, l'instrument aux neuf tiges se rompit et mit fin au supplice. Le supplicié se nomme Duggan. Son crime est d'avoir volé, il y a un mois, la somme de "quatre piastres". Cette punition est d'une férocité qui n'est certainement pas surpassée ni en Chine ni au Japon.

On se plaint généralement de l'intelligence du hasard dans les lotteries. En effet, on voit souvent un invalide amputé des deux jambes gagner une paire de botte.

Un homme chauve gagner un *démélor*.
Une vieille coquette un *biberon Darbot*.

Un respectable douairière une *pipe culottée*.
Un sergent de grenadiers une *douzaine de faux-cols*.

Le curé du village une *crinoline*.

Le notaire un *mirilton*.

La sage-femme une *paire de bretelles*,
Le jeune homme du cinquième un *drama-daire*

Etc., etc., etc.